



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nicole Moreau promue vice-présidente de l'Institut Mondial des Caisses d'Épargne.

(Paris, 20 septembre 2006) --- Réunie à Kuala Lumpur (Malaisie), en marge de son 21^{ème} Congrès Mondial, l'assemblée générale de l'Institut Mondial des Caisses d'Épargne (IMCE) a élu Nicole Moreau, première vice-présidente du conseil d'administration.

Présidente de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne françaises, Nicole Moreau siège au conseil d'administration de l'IMCE depuis mai 2003 en qualité de trésorière. Appelée au renouvellement des mandats pour la période 2006-2009, l'assemblée générale a approuvé sa nomination comme première vice-présidente du conseil. Elle y représente le Groupe Caisse d'Épargne français. Le nouveau Président du conseil d'administration de l'IMCE est José Antonio Olavarrieta Arcos (Association des Caisses d'Épargne espagnoles), qui succède à Holger Berndt (Association des Caisses d'Épargne allemandes).

En 1975, Nicole Moreau devient présidente de la Caisse d'Épargne de Fontainebleau et prend la tête de celle du Sud Seine-et-Marne en 1988. Trois ans plus tard, elle rejoint la Caisse d'Épargne Ile-de-France Paris où elle est successivement nommée vice-présidente (1991) puis présidente du conseil d'orientation et de surveillance depuis 1995. Elue parallèlement à la présidence de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne en 1999, elle est par ailleurs vice-présidente de la Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité et membre du conseil d'administration de la Fondation de France.

A propos de l'Institut Mondial des Caisses d'Épargne (IMCE)

L'IMCE est l'une des plus grandes associations bancaires internationales et le seul représentant des Caisses d'Épargne et des banques de détail à l'échelle internationale. Créé en 1924, l'IMCE comprend aujourd'hui 105 organisations membres issues de 90 pays différents (Asie-Pacifique, Amérique, Afrique et Europe) qui représentent plus de 7 500 milliards d'euros de bilan. L'IMCE a pour mission d'accompagner le développement de ses membres sur leur marché domestique comme à l'international, de faciliter leur intégration à la communauté financière ou encore de développer la coopération d'affaires entre les membres.

A propos de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne (FNCE)

La FNCE est l'organe d'expression et de représentation des 29 Caisses d'Épargne. Ses missions principales sont de coordonner les relations des Caisses d'Épargne avec leurs 3,1 millions de sociétaires et de représenter leurs intérêts communs, notamment auprès des pouvoirs publics ; de participer aux orientations stratégiques du réseau des Caisses d'Épargne ; de définir les orientations nationales de financement des projets d'économie locale et sociale et des missions d'intérêt général.

Contact Presse :

Pascal Briend – Tel: 33 -1 44 38 50 08

Email: fnce@fnce.caisse-epargne.fr

www.federation.caisse-epargne.fr